



**PLONGEZ AU CŒUR DE NOTRE CITÉ !**



## **LE DOSSIER**

AVANCHET-PARC :  
UN PATRIMOINE À...  
OPTIMISER !

**PAGES 3-5**



## **VIE DE QUARTIER**

LA CONVIVIALITÉ  
POUSSE AUSSI  
DANS LE JARDIN

**PAGES 8-9**



## **PORTRAIT**

LA FAMILLE IDERKUM  
OUVRE SON LIVRE  
DE SOUVENIRS

**PAGE 10**

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 1999, les propriétaires d'Avanchet-Parc ont mis en place des actions ciblées pour réduire la consommation d'énergie : rénovation des sous-stations, réfection des toitures, changement des fenêtres, optimisation du chauffage à distance, pose de vannes thermostatiques... Les résultats profitent directement aux locataires, qui voient leur confort amélioré et leurs charges réduites.

**47**  
%

La baisse de l'indice de dépense de chaleur (IDC) général entre 1999 et 2025, passant de 600 à 316 MJ/m<sup>2</sup> par année.

**3,5**  
... MIO

En millions, le nombre de litres de mazout économisés depuis 2014.

**60**  
%

Les économies d'eau réalisées avec le remplacement des machines à laver.

**5700**

En tonnes, la quantité de CO<sub>2</sub> économisés depuis 2014, soit l'équivalent de 5340 tours du monde en avion.

**3,5**  
MIO CHF

En millions de francs, les économies en frais de chauffage pour les locataires depuis 2014.

**50**  
%

L'économie réalisée sur la consommation électrique des chaufferies grâce au changement des circulateurs.

**45**  
%

La réduction de la consommation de chauffage entre 1999 et 2025 (de 34 062 à 18 7713 MW/h).

## UN MAGAZINE, MIROIR DES DÉFIS ET DES PROMESSES DU QUARTIER

Le magazine que vous tenez entre les mains se veut à l'image du quartier d'Avanchet-Parc : vivant, nuancé et résolument tourné vers l'humain. Miroir des défis et des promesses qui animent ses rues et ses foyers, il est aussi à l'image de ces femmes et de ces hommes qui, depuis toujours, défendent cette cité et lui donnent son aura. Les défis à venir ne sont pas nouveaux. Dès sa conception, le quartier a pu compter sur la vision et les ambitions de ses propriétaires qui, à contre-courant, ont réalisé des prouesses en matière d'économies d'énergie à une époque où le sujet était loin d'être à la mode.

La transition énergétique est plus qu'une nécessité technique, c'est une opportunité de repenser notre manière d'habiter, de consommer, et de vivre ensemble de manière plus responsable et plus respectueuse de notre planète. La Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc le sait depuis longtemps, elle qui n'a de cesse de poursuivre la démarche énergétique entamée dès les années 90.

Parallèlement, a été posé, en concertation avec la Commission des monuments et des sites du canton de Genève et la commune de Vernier, les fondations d'un engagement essentiel : une charte de préservation architecturale. Notre quartier est né d'une vision forte, bâtie par des architectes dont l'ingéniosité mérite d'être conservée. Cette charte ne fige rien ; elle constitue un guide qui assure l'équilibre délicat entre le respect de cette vision originelle et l'intégration judicieuse de nouvelles technologies d'isolation, d'énergie et de connectivité. Elle est la garantie que l'âme de nos bâtiments ne s'égarera pas dans la modernité.

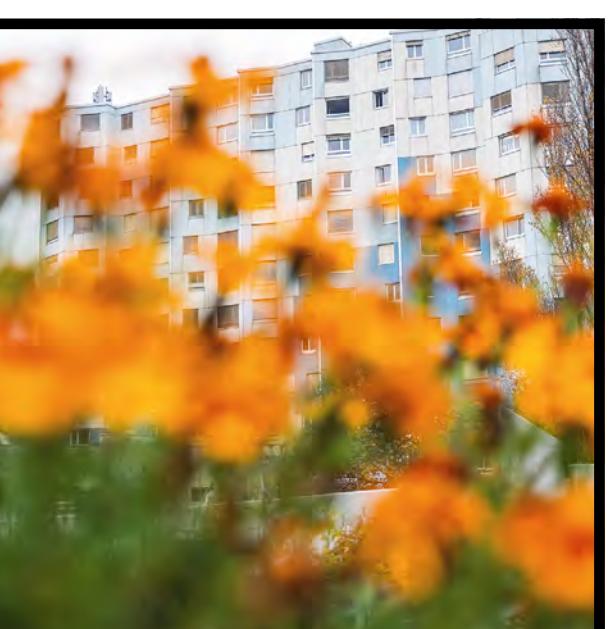
Mais le véritable cœur battant de cette cité, ce sont ses habitants et les différents intervenants qui opèrent à longueur d'année, dont notre gérance centrale Cogerim, les différentes collaboratrices et collaborateurs qui se sont succédé depuis plus de 50 ans, ainsi que la Communauté des propriétaires unis depuis l'origine de l'aventure d'Avanchet-Parc. Nous célébrons dans ce numéro quelques personnalités, qui, hier comme aujourd'hui, ont contribué à la bonne marche de cet environnement.

C'est grâce à eux et à vous que le quartier reste un lieu où il fait bon vivre. La joie simple d'une récolte dans les jardins partagés, illustre parfaitement l'esprit de Communauté et de partage qui règne aux Avanchets.

Et, pour parachever cette vitalité, ce sont nos enfants qui nous montrent le chemin. Leur invitation à colorer (plus encore) les façades, à s'approprier l'espace par la créativité, est un puissant rappel : l'avenir de ce quartier est une œuvre collective, pleine de couleurs et d'espoir.

Bonne lecture, et continuons ensemble à construire cet horizon ! ■

Michael Herrmann  
Directeur des opérations  
Cogerim



### IMPRESSUM

AVANCHET MAG - ÉDITEUR : COMMUNAUTÉ DES COPROPRIÉTAIRES D'AVANCHET-PARC, C/O COGERIM, RUE DU GRAND BAY 21, 1220 LES AVANCHETS. CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉDACTION : BUXUMLUNIC, RUE DU BOIS-MELLY 2, 1205 GENÈVE. PHOTOS : BUXUMLUNIC, CANAL 29, COGERIM ET LENNY DRIEBERG. IMPRESSION : STÄMPFLI COMMUNICATION, BERNE. DISTRIBUTION : RENZI COMMUNICATION & COGERIM, GENÈVE. LA REPRODUCTION MÊME PARTIELLE EST INTERDITE SANS ACCORD PRÉALABLE AVEC LA COMMUNAUTÉ DES COPROPRIÉTAIRES D'AVANCHET-PARC. PHOTOS : CANAL 29, LENNY DRIEBERG ET VENU MENON.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVANCHET-PARC GARDE LE CAP

INSCRITE À L'INVENTAIRE FÉDÉRAL DES SITES  
À PROTÉGER, LA CITÉ DES AVANCHETS  
SE REPOSE SUR UNE CHARTE POUR RELEVER  
LES DÉFIS SOCIÉTAUX ET ÉNERGÉTIQUES.



**« L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CETTE CHARTE EST DE CONSERVER LA VISION ORIGINELLE DES ARCHITECTES, TOUT EN TENANT COMPTE DE L'ÉVOLUTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DES BESOINS DES HABITANTS. »**

L'information n'est pas passée inaperçue : en février 2023, le quartier d'Avanchet-Parc a fait son entrée dans l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), une mesure portée par la Confédération dans le cadre de la révision périodique de ses inventaires. Il rejoint Le Lignon dans cette liste des cités caractéristiques qu'il s'agit de préserver en raison de leur valeur historique, sociale, architecturale et technique. Cette mise à l'inventaire en a fait grimacer plus d'un dans la République : apparu dans les années 70, cet ensemble d'habitations a longtemps traîné une mauvaise réputation. Mal aimé, mal compris, il est le parfait symbole de cette densité urbaine si importante aujourd'hui encore.

Pour la Communauté des copropriétaires d'Avanchet-Parc comme pour l'État de Genève, c'est d'abord la douche froide ! Faire partie d'un patrimoine à sauvegarder est un privilège à double tranchant. D'un côté, cela grave dans le marbre la vision des architectes, Peter Steiger et Walter Maria Förderer, lesquels, encouragés par Ernst Göhner, un puissant promoteur zurichois, ont opté pour un projet disruptif à une époque où les grands ensembles étaient l'objet de vives critiques. De l'autre, cela peut figer toute velléité de restauration ou d'optimisation. Alors que la nouvelle Loi sur l'énergie, entrée en vigueur à Genève en janvier 2025, exige la rénovation de tous les bâtiments de plus de trois logements à l'horizon 2040, afin de réduire la consommation et éliminer les énergies fossiles, devenir un site protégé peut vite être un frein. On peut se retrouver à replanter des essences d'arbres inadaptées au terroir genevois ou à conserver des cadres de fenêtres qui ne sont plus compatibles avec les nouvelles technologies, simplement parce qu'ils figurent dans le projet d'origine...

#### Une charte d'intervention

Pourtant, plus qu'une entrave, le choix de l'Office fédéral de la culture (OFC) a servi de détonateur : depuis sa construction dans les années 70, le quartier des Avanchets a toujours été à l'avant-garde, bousculant les codes en termes d'architecture et d'équipements publics ; il était hors de question de se laisser imposer des règles trop rigides à cause de cette inscription à l'inventaire. Préserver l'existant, oui, mais pas à n'importe quel prix ! Avec la commune de Vernier, l'Office du patrimoine et des sites et la Communauté des copropriétaires d'Avanchet-Parc, COGERIM, responsable de la gérance centrale de la cité, a travaillé sur une « Charte d'intervention sur le bâti et sur le site » en étroite collaboration avec le bureau d'architecture et d'urbanisme AETC. L'ambition ? « Conjuguer les objectifs de sauvegarde du patrimoine avec les enjeux normatifs, climatiques et sociétaux ».

Après deux ans de concertations et d'études, cette charte a été présentée aux médias en janvier 2025. Elle contient dix-sept « fiches actions » portant sur trois thématiques : la rénovation du bâti existant (façades, toitures, balcons, etc.), la conservation et le développement des équipements publics (écoles, centre commercial, centre médical, etc.) et les aménagements extérieurs (jardins, étang, parcs, etc.). « Nous avons voulu quelque chose de simple, souple et évolutif qui préserve la cohérence d'ensemble », expliqua Pierre-Alain Girard, directeur de l'Office du patrimoine et des sites, à Léman Bleu. « C'est un accord historique à Genève », se réjouit, de son côté, Michael Herrmann, directeur des opérations chez COGERIM. « Cette charte nous permettra de guider les propriétaires et les régies dans leurs futurs projets. Son objectif principal est de conserver la vision originelle des architectes, tout en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies et des besoins des habitants. »

#### Du photovoltaïque en façade ?

Ainsi, dans les tiroirs de la gérance centrale, il existe un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les enveloppes



des bâtiments. Or, ces façades colorées font partie de l'ADN d'Avanchet-Parc. Elles sont sa carte de visite. Sa manière de se démarquer des ensembles grisâtres construits dans les années 60. Mais, aux yeux des architectes, ces fresques pixelisées sont autant de repères géographiques pour les habitants dans ce labyrinthe urbain : ils doivent reconnaître immédiatement l'entrée de leur immeuble ou les parcours piétons dans la cité. En regardant bien, on y reconnaît un paysage de montagne, un bateau, un lever de soleil, des arbres... Il est donc hors de question d'y toucher ou de s'en passer !

Mais, selon la charte, il est possible de préserver et valoriser la polychromie et les anamorphoses des façades, tout en améliorant, à moyen terme, les performances énergétiques du bâtiment. Selon Michael Herrmann, il existe, en effet, des panneaux solaires qui s'approchent – par leurs couleurs, leur format et leur texture mate – des panneaux Eternit-Pelichrom utilisés dans les années 70 pour constituer les enveloppes des sept barres d'immeubles. « Pour l'instant, ce chantier n'est pas une priorité », précise néanmoins le responsable de la gérance centrale. « Nous nous concentrerons d'abord sur l'installation de cellules photovoltaïques en toiture. » Les raisons de cette temporisation ? Le prix, plutôt conséquent, de la technologie actuelle. « Mais, surtout, l'isolation des façades, malgré ses cinquante ans d'âge, est toujours performante. Dans un souci de rationalisation des coûts, la volonté des propriétaires sera d'installer le photovoltaïque en façade, seulement quand il faudra changer l'isolation. »

#### Une opération pionnière

Et c'est là, toute la particularité d'Avanchet-Parc ! Les premiers coups de crayon datent de 1969. La construction, elle, s'est étalée de 1971 à 1977 – à une époque où l'on ne parlait pas encore ouvertement de réchauffement climatique et de neutralité carbone. Pourtant, le quartier fait figure de précurseur (on le reconnaîtra quelques années plus tard...). Gestion énergétique, intégration des équipements publics, végétalisation des espaces extérieurs, transfert du trafic automobile aux niveaux inférieurs : la cité a visiblement anticipé tous les enjeux actuels. « [Ernst Göhner] a su imposer sa vision prospective en recourant aux techniques constructives les plus novatrices – et parfois onéreuses – dans l'idée de maîtriser l'économie d'exploitation et de diminuer les frais d'entretien », écrit Giulia Marino, professeure à l'EPFL, sur le site Espazium.

Ainsi, les architectes optent pour une conception avant-gardiste des enveloppes : le principe des façades ventilées offre une isolation thermique et acoustique efficace. Conçus comme une seconde pièce de vie, les balcons à rupture de pont thermique – une première en Suisse romande ! – jouent aussi un rôle essentiel dans la performance globale des immeubles, en plus

de créer un ensemble architectural dynamique et varié par leur forme variable, leur différente orientation et leur géométrie. Le choix d'un système de chauffage à distance – adapté et amélioré au fil des années – participe également à la maîtrise des coûts. « Toutes les conditions sont donc réunies pour en faire une cité exemplaire, prolongeant les enjeux de durabilité mis en place à l'origine, et sans pour autant faire l'impasse sur les qualités matérielles de l'ensemble, comme le préconise l'ISOS », poursuit Giulia Marino.

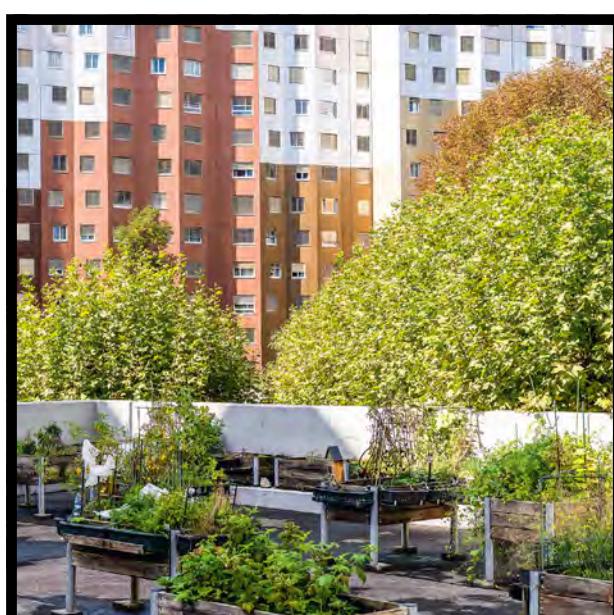
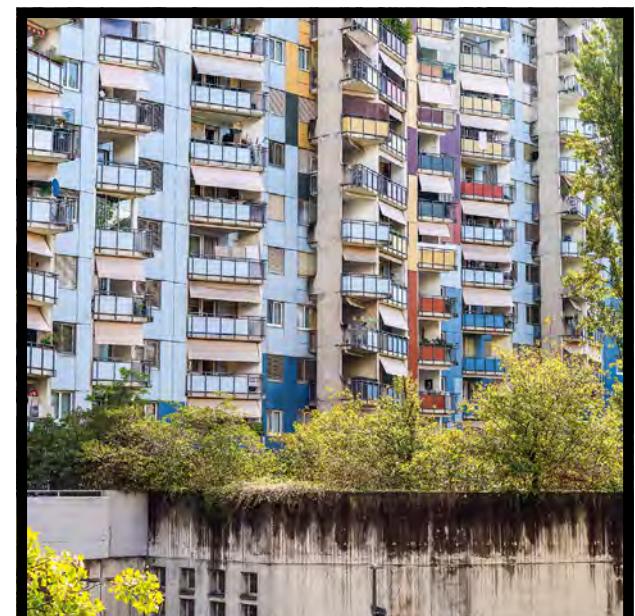
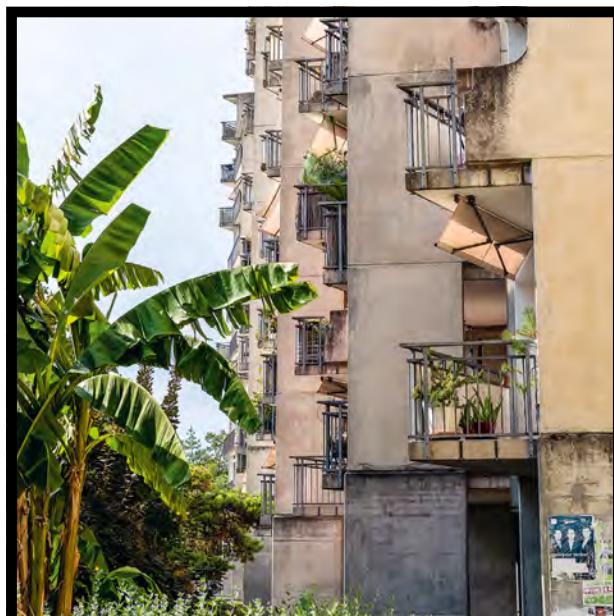
#### Des performances améliorées

La Communauté des copropriétaires d'Avanchet-Parc n'a d'ailleurs pas attendu les discours mobilisateurs sur la transition énergétique pour intervenir dans la cité. Cela fait même près de trente ans qu'elle relève ce défi, main dans la main avec la gérance centrale. C'est peut-être ce qui justifie l'existence même de cette charte d'intervention... L'idée n'est pas de « détruire » tout ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant, sous le prétexte fallacieux que ça ne correspond pas à la vision originelle des « pères » des Avanchets. « Avec cet accord, nous avons d'ailleurs obtenu la garantie que tout ce qui a été fait dans le quartier subsiste », souffle Michael Herrmann. Il prend l'exemple de ce chemin en terre du Salève, déplacé de 60 mètres pour permettre aux habitants d'accéder à l'arrêt de bus, ou à l'étang à grenouilles, devenu désormais un... parc à lapins. Anecdotique !

Mais, c'est surtout au niveau énergétique que les plus gros efforts ont été fournis. Rénovation des sous-stations de chauffage et d'électricité, collaboration étroite avec les SIG pour optimiser le système de chauffage à distance, ventilation avec système d'hygirométrie, changement des fenêtres dans les appartements... Les résultats sont à la hauteur des espérances. « L'indice de dépense de chaleur (IDC) a tendance à augmenter pour les cités comme la nôtre », explique Michael Herrmann. « Aux Avanchets, notre IDC moyen a diminué de moitié depuis le milieu des années 90 : il est désormais de 357 MJ/m<sup>2</sup> par an. Ce qui signifie que nous avons déjà atteint les objectifs fixés par la nouvelle Loi sur l'énergie, et ce, sans toucher à l'enveloppe des bâtiments. Les copropriétaires restent extrêmement attentifs à leurs investissements dans ce domaine : leur objectif est d'obtenir un gain énergétique sans provoquer de frais supplémentaires pour les locataires ! »

#### De nombreux défis à relever

Par sa superficie et sa configuration, Avanchet-Parc reste néanmoins un vaste terreau de projets. Les questions ne manqueront pas dans les prochaines années. Comment retrouver l'esprit d'origine du centre commercial et répondre, dans le même temps, aux enjeux contemporains (vacances des locaux, accès aux personnes à mobilité réduite, climatisation,



## LA NAISSANCE D'UN QUARTIER SOUS LE PRISME DE LA CROISSANCE

**Comment le projet d'Avanchet-Parc a vu le jour ? Quelles sont les raisons de son existence ? Rembobinons le film et arrêtons-nous dans cette période d'après-guerre, marquée par de nombreux changements sociétaux ! Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, le canton de Genève voit, en effet, sa population augmenter rapidement. Elle passe de 187 000 à 240 000 personnes entre 1945 et 1958, puis se stabilise autour de 300 000 en 1973. Cette situation entraîne une importante pénurie de logements. En décembre 1958, le taux de vacance du parc locatif atteint le record de 0,01%.**

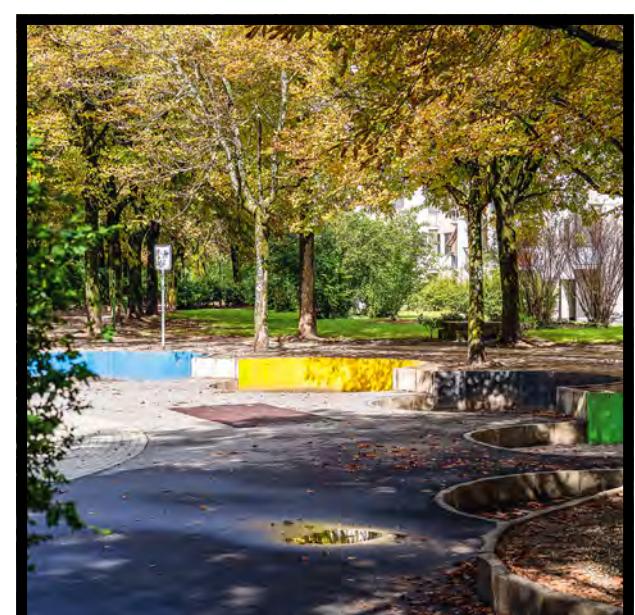
La croissance économique s'accompagne de l'amélioration du niveau de vie, de l'émergence de la classe moyenne et de la société de consommation et d'une augmentation de la mobilité. De plus en plus de personnes quittent les campagnes pour les villes. La structure des ménages se modifie. Aux foyers comptant jusqu'à trois générations, courants en zones rurales, succède le modèle de la famille nucléaire. Les logements se standardisent autour de typologies destinées principalement à un couple avec de jeunes enfants.

Des mesures administratives, légales et fiscales sont alors prises, conduisant à la création de grands ensembles. C'est dans ce cadre qu'est construite la Cité Meyrin (1960-1964), Le Lignon (1963-1971), puis Avanchet-Parc, sur les parcelles de la famille Boccard-Tremblet (1973-1977). L'inauguration des 54 premiers appartements de la cité Avanchet-Parc, le 19 juin 1973, se déroule l'année du choc pétrolier qui met fin aux « Trente Glorieuses », cette période de croissance et d'optimisme qui succède à la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte précis, la cité des Avanchets constitue une réponse critique aux principes urbanistiques et architecturaux qui triomphent après-guerre dans les projets de reconstruction et de logements pour une population en nette augmentation. Ses particularités ?

- La réalisation d'Avanchet-Parc est caractérisée par la notion de collaboration, notamment celle qui réunit syndicats, associations patronales et promoteur privé pour lancer la construction de cet ensemble prévu pour 7000 personnes. Cette philosophie se retrouve dans la mixité sociale du projet, ainsi que dans la générosité des équipements.
- Avanchet-Parc porte aussi l'héritage de certains aspects de l'utopie moderniste, tels que la préfabrication. Le transfert de la production du chantier à l'usine permet d'économiser du temps, de l'argent et de la main d'œuvre, tout en constituant une garantie de qualité.
- La séparation des flux automobile et piéton est un principe urbain fondateur du projet. Les voitures circulent au niveau bas et les piétons, au niveau haut.

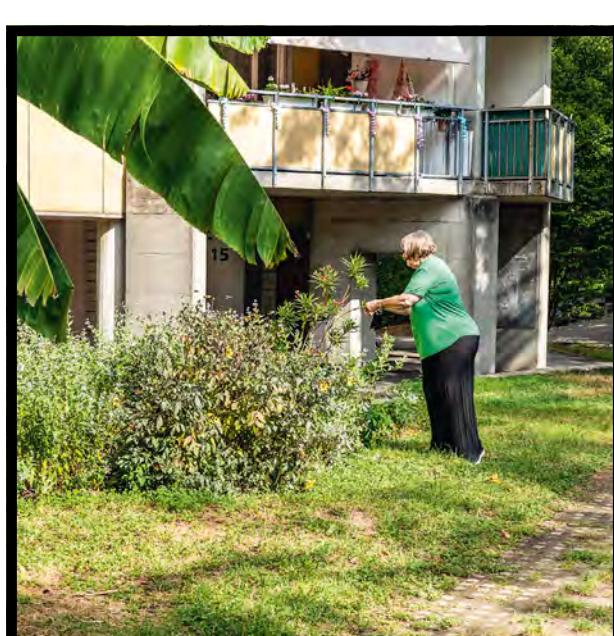
Toutes ces caractéristiques font d'Avanchet-Parc un objet profondément ancré dans la culture de son temps. Les valeurs patrimoniales de cette cité multiculturelle et multigénérationnelle ne font donc aucun doute. ■

Source : « Charte d'intervention sur le bâti et sur le site », AETC



**Le quartier fait figure de précurseur. Gestion énergétique, intégration des équipements publics, transfert du trafic automobile aux niveaux inférieurs : il a anticipé tous les enjeux actuels.**

**L'IDC moyen d'Avanchet-Parc a diminué de moitié depuis le milieu des années 90. Ce qui signifie que la cité a déjà atteint les objectifs fixés par la nouvelle Loi sur l'énergie.**



# CES « FOUS VOLANTS » AU PANTHÉON

OSKAR BIDER ET FRANÇOIS DURAFOUR ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DE L'AVIATION PAR LEURS EXPLOITS. DEUX DE NOS RUES LEUR RENDENT HOMMAGE.



**Les références ne manquent pas lorsqu'on évoque les balbutiements de l'aviation, racontés notamment dans ce long-métrage de Ken Annakin, sorti en... 1965 : Ces merveilleux fous volants dans leur drôle de machine. Mais, parmi les « faucheurs de marguerites », comme on surnommait ces aventuriers au début du XX<sup>e</sup> siècle, on cite volontiers les frères Wright, Orville et Wilbur, auteurs du premier vol contrôlé d'un appareil motorisé en 1903, Louis Blériot, le premier pilote à traverser la manche en avion, ou Alberto Santos-Dumont, qui a établi, en 1906, le premier record de distance et de durée avec son biplan. Or, la Suisse a également écrit quelques lignes glorieuses de cette histoire. Deux de ses pilotes ont d'ailleurs donné leur nom à des rues d'Avanchet-Parc : Oskar Bider (devenue Oscar en français !) et François et François Durafour.**

Les deux hommes sont nés à trois ans d'intervalle : le premier, à Dübendorf en 1891 ; le second, à Genève en 1888. Ils se sont croisés, pendant quelques semaines, à Beundenfeld, à Berne, durant la Première Guerre mondiale : le 1<sup>er</sup> août 1914, tous les aviateurs de l'époque ont, en effet, été mobilisés, avec leurs appareils, pour former la Troupe d'aviation suisse. Devenu premier lieutenant, Oskar Bider est alors chargé de la formation des pilotes. Mais, en 1915, François Durafour obtient un congé militaire et part s'engager dans l'armée française comme pilote d'essai, puis comme pilote d'observation : en Suisse, il n'y a pas assez d'avions pour tous et, comme d'autres de ses camarades, il est frustré de ne pas mieux servir l'aviation pendant le conflit. En cinq mois, il n'a volé que 57 heures, c'est peu, trop peu !

## Des Pyrénées aux Alpes

Leur destin est celui de deux surdoués, deux passionnés, qui ont permis à l'aviation d'ouvrir des voies et, certainement, de faire rêver d'autres générations d'aviateurs. Ils ont pris des risques, bravé l'inconnu, mais leur nom est indissociable de cette période où tout est à faire, tout est à découvrir. Ainsi, Oskar Bider n'a que 21 ans lorsqu'il décroche sa licence de pilote, en France, à l'École d'aviation Blériot. Deux mois seulement après avoir terminé sa formation, le 24 janvier 1913, il parcourt les 500 km qui séparent Pau de Madrid, franchissant les Pyrénées pour la première fois. Ce vol le rendra instantanément célèbre dans le monde entier. Afin de préparer cette aventure, il avait fait tout le parcours en train pour mémoriser chaque particularité du terrain sur le trajet... Six mois plus tard, le Zurichois récidive : il s'offre la première traversée des Alpes, de

Berne à Milan, franchissant le Jungfraujoch (3463 m) et la vallée du Rhône, avant d'atterrir en Italie après 4 h 30 de voyage. À Milan, il attend treize jours les meilleures conditions météorologiques pour effectuer le vol retour, cette fois par le col du Lukmanier. Avec cet exploit, « Oski » entre dans la légende de l'aviation. Malheureusement, son destin sera fauché dans la fleur de l'âge. À la fin de la guerre, il rêve de créer une compagnie aérienne et de commercialiser des tours en hydravion. Le 2 juillet 1919, il démissionne de l'armée suisse. Quatre jours plus tard, il fête ce départ avec ses amis militaires qui l'encouragent à leur faire une démonstration de son talent d'aviateur. Était-il totalement sobre au moment de monter dans son biplan ? Le 7 juillet, au petit matin, lors d'un exercice de voltige, son chasseur monoplace Nieuport 21 s'écrase sur l'aérodrome de Dübendorf à la sortie d'une vrille mal contrôlée. Mort sur le coup, Oskar Bider n'a que 27 ans.

## Atterrissage sur le Mont-Blanc

François Durafour, lui, a eu plus de chance. Il n'est décédé qu'en 1967, à l'âge de 79 ans, et repose au cimetière de Collex-Bossy – dans ce même village où il créa un champ d'aviation en 1911, à son retour en Suisse. Un an plus tôt, ce mécanicien de formation avait obtenu sa licence de pilote à l'École de pilotage de Bétheny, près de Reims. Mais le Genevois rêve d'ailleurs et finit par traverser l'Atlantique pour signer un premier exploit : en 1912, à l'invitation d'imprésarios italiens, il doit réaliser une tournée en Amérique centrale avec un monoplan Deperdussin. Il gagne l'admiration du président du Guatemala, Estrada Cabrera, en survolant la ville – et le palais présidentiel – pour la première fois. Il reçoit même la somme de 1000 dollars comme récompense. Le 5 mai, il est aussi le premier à relier Guatemala City à San Salvador. Cette tournée s'est pourtant arrêtée abruptement : un télégramme le somme de rentrer en Europe par ses propres moyens, car l'entreprise qui l'emploie est en faillite !

Mais, s'il est à l'initiative de la première ligne aérienne, avec passagers, entre Paris et Genève, inaugurée en 1920, François Durafour se signale surtout par cet atterrissage, le 30 juillet 1921, sur le massif du Mont-Blanc, à 4331 mètres d'altitude, sans assistance, aux commandes de son Caudron G3. Aidé par des alpinistes, il parvient à redécoller, entre crevasses et séracs, à son premier essai pour rallier Chamonix. L'exploit est retentissant ! Le Genevois est le premier pilote du monde à atterrir et à décoller à plus de 4000 mètres. Il faudra attendre trente ans pour qu'une telle tentative soit à nouveau réalisée... « Tout

a été prévu et rien de ce qui est prévu n'a marché. Mais la chance est là, qui fait le reste, c'est-à-dire l'essentiel », commente-t-il au moment de descendre de son biplan.

Alors que la France lui remet la Légion d'honneur en 1928, François Durafour a toujours raconté ce vol historique avec humilité. « Si j'avais su ce qui m'attendait, je me serais bien gardé de me lancer dans une telle entreprise », disait-il. S'il quitte l'aviation momentanément de 1923 à 1932, pour diriger un garage automobile à Versoix, le Genevois ne cessera vraiment de voler qu'en 1957. Il s'engage pour la construction de l'aérodrome d'Annemasse en 1947. Devient chef d'entreprise chez Produits Plastiques SA à Carouge. Clin d'œil du destin : à la fin des années 50, il est, pendant quelques mois, le gérant d'un kiosque à l'avenue Louis-Casaï. Non loin du terrain qui accueillera quelques années plus tard le quartier des Avanchets. ■

## LOUIS CASAÏ, CONSEILLER D'ÉTAT ET... ALPINISTE

**Il a donné son nom à l'avenue qui longe Avanchet-Parc – de Balexert jusqu'à l'aéroport. Ce n'est pas un hasard !**

Conseiller administratif de la commune de Plainpalais (1927-1931), puis conseiller d'État dès 1933, Louis Casaï dirigea l'Office cantonal de l'économie de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale. Pendant son mandat au Département des Travaux publics (1936-1954), on lui doit l'agrandissement de l'aéroport, qui permet à Genève d'occuper une place de choix dans le réseau aérien européen après l'armistice, et la zone industrielle La Praille-Acacias. Mais, en 1921, le Genevois fait aussi partie de la colonne d'alpinistes qui doit accueillir François Durafour au sommet du Mont-Blanc : bloqués à Tête-Rousse par une tempête, ils ne parviendront au Dôme du Goûter que trente minutes après l'atterrissement. Juste à temps pour l'aider à repartir... ■

# PIERRE ASCHIERO : LE POULS DE LA CITÉ

LE GENEVOIS A ÉTÉ LE RESPONSABLE DE LA GÉRANCE CENTRALE D'AVANCHET-PARC POUR COGERIM PENDANT TRENTE ANS.

**En 2011, il avait eu les honneurs des caméras de la RTS.** Dans le cadre de l'émission *Temps Présent*, intitulée « *Les Avanchets, une cité aux petits soins* », Pierre Aschiero fait sa tournée quotidienne dans le quartier, avec son (futur) successeur, Michael Herrmann, afin de relever les graffitis apparus pendant la nuit. L'objectif ? Les effacer le plus vite possible pour décourager d'autres « artistes » de recommencer. Responsable de la gérance centrale d'Avanchet-Parc, il explique aux journalistes, Florence Fernex et Jean-Daniel Bohnenblust, que la régie consacre plus de 10 000 francs par an à cette chasse aux tags.

Aujourd'hui, les mentalités ont changé. Le street-art a gagné ses lettres de noblesse. Il a même droit de cité aux Avanchets. Pierre Aschiero, lui, est à la retraite. Si son nom figure toujours dans le comité des Contrats de Quartier, ce dispositif communal, lancé en 2005, qui permet aux habitants de réaliser des projets, il a quitté ses fonctions chez COGERIM depuis quinze ans. Mais, à 80 ans, il jouit encore d'une certaine réputation dans ce quartier qu'il a arpenté pendant trente ans. On continue de le saluer allègrement, lorsqu'il s'y promène. « J'y ai habité durant six ans, dans un magnifique sept pièces, avec ma femme et mes trois enfants », précise-t-il. « Je regrette encore cet appartement aujourd'hui... » Victime de la loi Haegi – qui imposa, dans les années 90, des surtaxes aux locataires de logements subventionnés en raison de leurs revenus trop élevés, il a dû « retourner en ville » avec sa famille. Un déménagement forcé qui ne l'a pas empêché de cultiver une tendresse pour cette cité.

## « Être au courant de tout »

Pierre Aschiero n'a pas fait d'études. Il a juste un certificat d'employé de commerce en poche lorsqu'il commence à travailler à la régie Naef. « Je me suis ensuite formé sur le tas », sourit-il. Il devient fondé de pouvoir à la SPG, jusqu'au jour où son frère, sociétaire d'une coopérative à Berne, lui apprend qu'un certain Edouard Galley, alors directeur de COGERIM, cherche une personne pour s'occuper de la gérance centrale d'Avanchet-Parc. On est en 1983, la cité a dix ans d'existence (le premier locataire s'y est installé le 1<sup>er</sup> avril 1973) et connaît ses premières crises de préadolescence. « Le seul deal que j'ai eu avec mon patron, lorsqu'il m'a engagé, était simple : je ne devais jamais lui dire que je n'étais pas au courant. » Banco !

Pendant plus de trente ans, le Genevois prend le pouls de la cité des Avanchets, attentif à la moindre de ses palpitations. Il nourrit d'excellentes relations avec les autorités et la police municipale, collabore avec les assistants sociaux pour gérer les cas plus délicats. Avoir des bureaux au cœur du quartier – une première pour l'époque ! – constitue un vrai plus dans ce quotidien exaltant : la régie est proche des habitants, à leur écoute, sa présence est surtout un gage de paix et de sécurité. « Nous avions aussi un magasin dans lequel on pouvait acheter l'équipement standard qu'on avait abîmé ou perdu, comme un verre à dents ou un couvercle de toilette », ajoute-t-il.

## Le boa et l'hélicoptère

Pierre Aschiero a vécu l'évolution d'Avanchet-Parc de l'intérieur. La naissance de Canal 29, l'une des premières TV locales, l'apparition des correspondants de nuit pour régler les conflits de voisinage, les soubresauts du centre commercial à l'ombre du géant Balexert, la fermeture du dancing par la police qui permit à COGERIM de récupérer les espaces libérés, les faits divers qui sont parfois venus ternir l'image du quartier... « Les médias ne nous ont pas toujours rendu service », peste-t-il à ce sujet. « Selon les statistiques, nous n'avons jamais eu plus de criminalités qu'aux Eaux-Vives ou aux Pâquis. » Le Genevois se souvient, en revanche, de la présence d'un serpent, déclaré



rée par un locataire. Branle-bas de combat dans le quartier à la pause déjeuner ! « Les pompiers ont voulu détacher les plaques de façade pour tenter de le trouver. J'ai refusé. Nous n'étions pas certains de l'espèce du reptile. » Quatre jours plus tard, ils ont découvert un boa de deux mètres, mort de froid, sur un balcon. « On n'a jamais su qui était le propriétaire. »

Des anecdotes, le Genevois en a plein sa boîte à souvenirs. Des cocasses. Des plus tragiques. Amusé, il se rappelle encore cet événement, organisé pour les vingt ans d'Avanchet-Parc avec la Maison de Quartier : il avait fait venir un hélicoptère, à côté de l'école d'Avanchet-Salève. « Pour la modique somme de 20 francs, on pouvait s'offrir un tour dans les airs. L'hélicoptère montait à 200 mètres, puis revenait se poser. Face aux protestations des habitants, nous avons mis un terme à cette animation au bout de 20 minutes. Ce n'était peut-être pas la meilleure idée qu'on ait eue. » Pour Pierre Aschiero, le quartier n'a jamais paru aussi contemporain, avec son tram qui le situe à douze minutes du centre-ville, son tissu social mixte et ses zones piétonnes. « D'ailleurs, les nouveaux quartiers, à Genève, continuent de s'inspirer du modèle des Avanchets... » Une preuve que cette cité, pionnière dans les années 70, a parfaitement su évoluer avec son temps. ■

## UNE MARE DÉSORMAIS SANS GRENOUILLES

En plus de sa pataugeoire, Avanchet-Parc abrite une mare au cœur du quartier. Alimentée d'abord par les eaux de pluie, elle a accueilli une colonie de grenouilles et de crapauds.

Ce voisinage, plutôt bruyant, surtout pendant la période des amours, n'a pas plu à tous les habitants. « Une personne a fini par déverser de la lessive dans les canaux : tous les amphibiens ont péri », se souvient Pierre Aschiero.

Évidemment, le coupable n'a jamais été retrouvé. Quant à la mare, afin d'éviter tout nouveau problème, elle a été connectée aux eaux du réseau. Malheureusement, les grenouilles, elles, n'ont plus jamais osé coasser dans la cité des Avanchets... ■

# JARDINS DE L'AMITIÉ : EN VERT ET CONTRE TOUT !

UNE QUARANTAINE DE PARCELLES SONT CULTIVÉES PAR LES HABITANTS. UN PROJET RENDU POSSIBLE GRÂCE AUX CONTRATS DE QUARTIER.



Ce ne sont pas les jardins suspendus de Babylone. Et ils n'ont pas eu besoin, non plus, du génie d'André Le Nôtre pour s'épanouir au pied des immeubles. Les Jardins de l'amitié ont cependant le mérite d'exister. Une quarantaine de parcelles, en pleine terre ou en bacs, s'ébrouent en ordre dispersé à l'intersection des rues Carqueron et Grand-Bay, sur l'une des passerelles qui mènent au centre commercial. Deux ou trois d'entre elles sont laissées en jachères. Par manque de temps ou par désintérêt soudain. Dans les autres, on aperçoit les dernières tomates cerises, du basilic, de la coriandre, quelques fleurs, un plant de carottes... La saison d'été est terminée depuis longtemps. Avec l'arrivée de l'hiver, il y aura forcément moins de monde au jardin. « Mais ce n'est pas une raison pour ne plus rien toucher », lance Xavier Ducarroz. « Moi, j'en profite pour planter des herbes aromatiques ! »

Avec Corinne Aebrischer, il est l'un des deux coordinateurs des Contrats de Quartier aux Avanchets. Il est surtout l'une des chevilles ouvrières de ces Jardins de l'amitié. Intégrateur audiovisuel, il est également facteur à temps partiel dans la cité depuis sept ans et demi. « J'y occupe un pied-à-terre depuis quatre ans », précise-t-il. « Cela fait une vingtaine d'années que je travaille dans le quartier et alentours. » Administrateur du groupe WhatsApp dédié, Xavier Ducarroz gère les inscriptions et veille, par défaut, à l'entretien général des jardins. « Normalement, nous ne sommes que des jardiniers, il n'y a personne qui est plus responsable qu'une autre », sourit-il. La réalité est évidemment différente. Il y a ceux qui s'investissent dans le projet et ceux qui en jouissent...

## Des écueils administratifs

Les Jardins de l'amitié ? L'idée a germé dans la tête d'Ana Roch en 2014. Députée du Grand Conseil depuis 2018, avant d'en devenir la présidente en 2025, elle a grandi aux Avanchets. Attachée à son quartier, elle y est d'ailleurs toujours propriétaire d'un appartement. « C'était ma voisine », précise Corinne Aebrischer. « Ensemble, nous avons entrepris les premières démarches auprès des Contrats de Quartier pour lancer le projet. » Elles jettent leur dévolu sur cette petite place, laissée à l'abandon, mais squattée par les jeunes de la cité. À l'origine, avec sa berme centrale couverte de vignes, elle avait une vocation plus bucolique. « Mais elle exigeait énormément d'entretien pour les jardiniers », se souvient-elle. Notre duo se heurte pourtant à des premiers écueils administratifs : le site est pri-



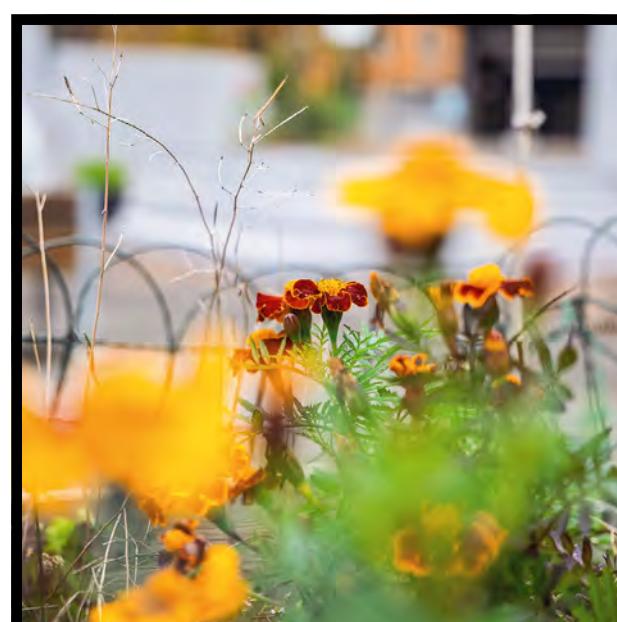
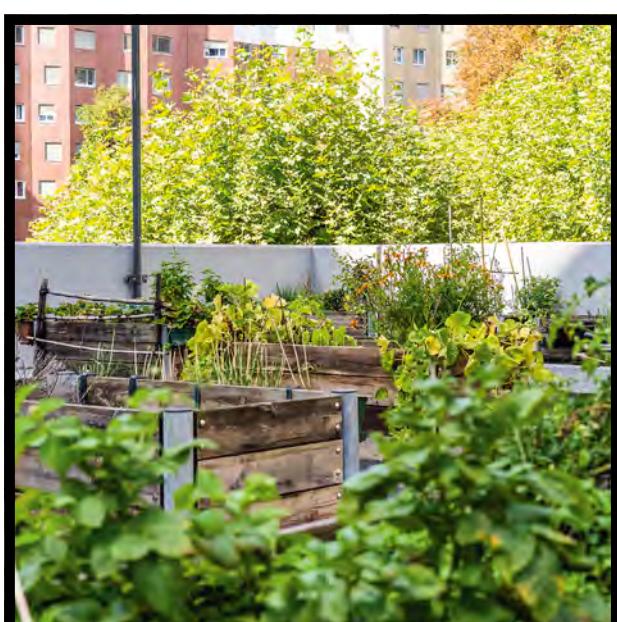
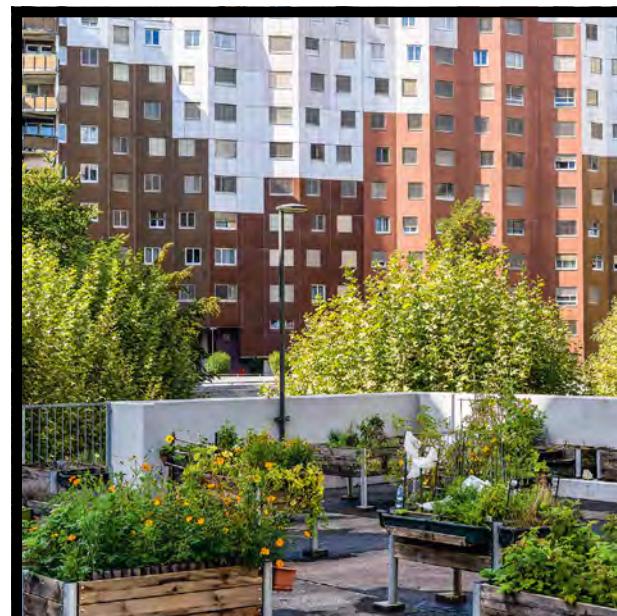
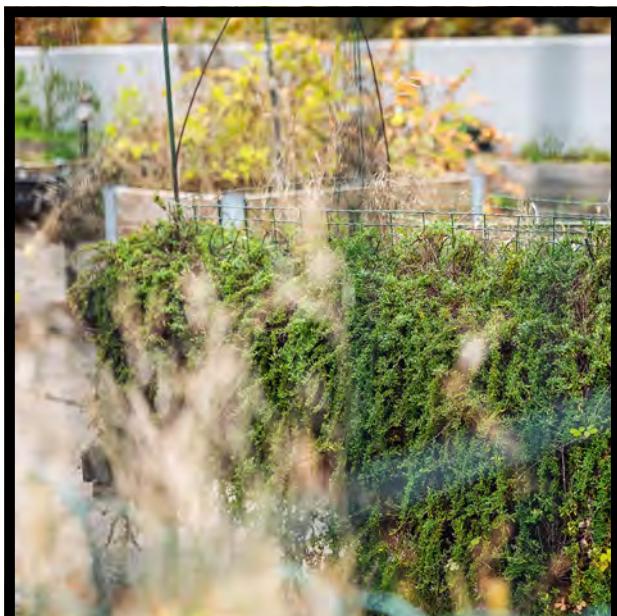
vé, il s'agit donc d'obtenir au préalable une autorisation d'exploitation auprès de la régie COGERIM et de la Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc, assortie d'une convention avec la Ville de Vernier.

Faire valider un projet au sein des Contrats de Quartier (cf. encadré) répond également à un processus bien précis. Il s'agit d'abord de présenter son dossier à un groupe projets, composé d'habitants. Son rôle ? Accompagner les porteurs d'idées dans les différentes étapes de concrétisation, définir le budget, affiner le concept... Une fois que le dossier est prêt, il est transmis au comité de pilotage, constitué d'un membre du Conseil administratif de la commune de Vernier, ainsi que de représentants politiques et de la société civile. « Nous avons environ un budget total de 30 000 francs par année pour les Avanchets », soulignent Corinne Aebrischer et Xavier Ducarroz. « Notre quartier est plutôt dynamique : à chaque séance, nous avons des nouveaux projets sur la table ! » Certains passent la rampe, comme les cours de Country Line Dance ou Troc-T-Trucs, d'autres sont recalés à une date ultérieure, parce qu'ils ne sont pas arrivés à maturité.

Le dossier des Jardins de l'amitié, lui, est accepté en 2015 et le site est officiellement inauguré en mai 2016. « Dès le départ,

nous voulions des bacs individuels que chacun pouvait cultiver à sa guise », explique Corinne Aebrischer. En payant la modique somme de 20 francs par année, chaque jardinier réserve ainsi sa parcelle et peut profiter du matériel à disposition (arrosoirs, cisailles, platoirs, etc.). Cette cotisation prend également en charge la consommation d'eau au robinet central. Mais, par mesure d'économie, personne n'arrose ses légumes à la douche. « Nous utilisons l'eau potable, ce n'est pas le même prix au mètre cube que pour les jardins familiaux, de l'autre côté de la route de Meyrin », précise-t-elle. Elle en sait quelque chose : elle y cultive 200 m<sup>2</sup> de terrain. « Ici, on paie 3,80 francs par m<sup>3</sup> au lieu de 1,70 franc... »

Après un an d'exploitation, les Jardins de l'amitié ont pourtant dû faire une pause : la régie centrale a décidé de refaire l'étanchéité et le surfaçage de la place. Mais, en 2018, les trente-six bacs sont de retour au cœur des Avanchets et, cette fois, de manière pérenne. Quatre ans plus tard, conséquence de la pandémie, Xavier Ducarroz obtient même l'autorisation d'en ajouter six autres pour mieux remplir l'espace et satisfaire à la demande croissante. Il n'y a pas d'autres projets d'expansion pour l'instant, plutôt des envies de consolidation. Ainsi, une rénovation des bacs est prévue pour l'année prochaine - si le



budget le permet. « Le bois travaille, car certains jardiniers sont généreux avec l'eau. Par conséquent, certains bacs s'effondrent et il faut les réparer de toute urgence. »

#### À la croisée des chemins

Autre souci : les déprédations et vols de légumes observés de plus en plus souvent ! « Certains habitants du quartier n'ont peut-être pas compris le principe de ces jardins, par manque d'explication », admet Corinne Aebischer. « Nous sommes en discussion avec COGERIM pour trouver une solution satisfaisante. » Les propositions sur la table des négociations ? Mettre un panneau explicatif à l'entrée de la place pour préciser qu'il ne s'agit pas d'un self-service ou, la plus drastique, fermer le site pour éviter qu'il ne soit squatté et abîmé. « Il nous est parfois arrivé de retrouver des plantes arrachées et jetées à la poubelle », souffle Xavier Ducarroz.

Ces cas restent néanmoins assez rares. Les Jardins de l'amitié conservent une vocation fédératrice. Ils ont été conçus dans ce sens. « Nous l'avons imaginé un peu comme la place du village, là où les gens se retrouvent pour discuter », concède Corinne Aebischer. « Nous nous trouvons à la croisée des chemins, à l'entrée du centre commercial : les habitants passent à un moment ou à un autre par là... » Lors de la belle saison, certains s'arrêtent et font un brin de causette. En revanche, pour des raisons de nuisances sonores, il est interdit d'organiser un barbecue ou un pique-nique sous les balcons des voisins. « En règle générale, on improvise juste un buffet canadien au printemps pour marquer le coup, une fois qu'on a fini de nettoyer et tout mettre en ordre », disent-ils en chœur.

#### Qui sont des jardiniers ?

Mais, alors, qui sont ces jardiniers qui cultivent basilic, menthe et framboises à Avanchet-Parc ? « Cela va de la grand-mère, avec ses petits-enfants, à la jeune femme célibataire », résume Xavier Ducarroz. « Certains ont la main verte, d'autres, pas du tout ! Heureusement, nous pouvons compter sur les précieux conseils de Florian, horticulteur de formation, qui a aussi réservé sa parcelle ici. Comme il travaille chez Aldi, à côté, les gens vont parfois le voir en cas d'urgence. » Éducatrice scolaire à Carouge, Sarah fait partie de ces jardiniers. Elle habite aux Avanchets depuis une quinzaine d'années. « Au début, ce quartier restait une cité-dortoir pour moi. Parfois, il m'arrivait de croiser des voisins directs dans l'ascenseur et de ne pas les reconnaître... »

La naissance de ses deux enfants change tout. Elle commence à côtoyer d'autres parents à l'école, découvre les activités organisées à la Ludothèque, à la Maison de Quartier ou à la Bibliothèque. « Ce concept des Contrats de Quartier est formidable, ce sont des facilitateurs », s'enthousiasme-t-elle, elle qui a l'intention de concrétiser prochainement un projet d'entraî-

nement sportif pour adultes par ce biais-là. « J'ai toujours rêvé d'avoir un jour un jardin familial, mais la liste d'attente est longue et l'investissement personnel est énorme », reprend Sarah. Les Jardins de l'amitié lui offrent une alternative moins coûteuse, mais plus conforme à son emploi du temps. Elle réserve son bac et plante salades, tomates et herbes aromatiques. « Nous avons des cochons d'Inde à la maison, ils sont tout contents d'avoir des fanes de carottes au menu. »

#### Solidarité et convivialité

Évidemment, elle regrette les incivilités, les vols et les dégâts sur les cultures. Dans un monde idéal, elle aimeraient également que tous les jardiniers soient aussi assidus que Xavier Ducarroz. « Il y a une parcelle commune où l'on peut faire pousser des mûriers ou des framboisiers. Normalement, tout le monde doit participer à son entretien, mais ce sont toujours les mêmes qui s'en occupent... » Pas de quoi refroidir son empressement ! Aux Jardins de l'amitié, c'est la solidarité et la convivialité qui prime. Le groupe WhatsApp permet d'informer les autres d'une absence ou d'un problème de matériel. « Quand quelqu'un est en vacances, on s'occupe d'arroser ou d'entretenir sa parcelle. Il arrive aussi que nous nous partagions des graines ou des conseils. » Il paraît d'ailleurs que, pour éviter que les oiseaux viennent se servir dans le potager, il faut préférer des espèces aux couleurs inhabituelles : des tomates jaunes ou oranges, des aubergines blanches... Ainsi, les oiseaux croiront que ces fruits ne sont pas encore mûrs.

Finalement, que manque-t-il à ces Jardins de l'amitié pour frôler la perfection ? Plus de respect des habitants ? Plus de vie autour des bacs ? Ce projet est pérenne depuis sept ans. Il présente encore les défauts de sa jeunesse. Mais, dans un quartier qui a toujours fait la part belle à la végétalisation de ses espaces extérieurs, cette quarantaine de parcelles cultivées ont toutes leur raison d'être. Rien que par le bonheur qu'elles procurent aux habitants qui les entretiennent. Et ça, c'est déjà la porte ouverte vers le paradis ! ■

## CONTRATS DE QUARTIER : CRÉER DU LIEN SOCIAL

En juin dernier, la commune de Vernier a célébré les 20 ans de son premier Contrat de Quartier, créé à Aire-Le Lignon en 2005. Fidèle à sa réputation de laboratoire d'innovation sociale, Vernier a été l'une des premières villes à mettre en place cet outil de démocratie participative. « L'objectif était de créer, à l'échelle locale, un dispositif permettant à toutes les personnes qui le souhaitaient la possibilité d'intervenir concrètement sur leur quotidien, au-delà des structures traditionnelles de démocratie représentative », se rappelle Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé de la cohésion sociale et ancien maire de Vernier, à l'origine de cette initiative.

Avanchet-Parc a rejoint l'aventure en 2008 et, en dix-sept ans d'existence, a déjà vu se concrétiser de nombreux projets : une fête d'Halloween, un Troc-T-Trucs, des ateliers créatifs « Créo-Récup », des cours d'improvisation théâtrale, un tournoi de foot (Mondialito), des après-midis « jeux de cartes » pour les seniors, un marché de Noël... Emmené par Corinne Aebischer et Xavier Ducarroz, le groupe projets se réunit une fois par mois, pour accompagner les responsables de projet dans toutes les étapes, de l'idée initiale jusqu'à la présentation au comité de pilotage pour validation.

Pourquoi avoir créé ce dispositif au début du XXI<sup>e</sup> siècle ? À cette époque, il existait une crainte de voir certains quartiers se transformer en cité-dortoir, avec une baisse de la participation citoyenne et l'apparition de tensions intergénérationnelles et interculturelles. Les Contrats de Quartier sont alors perçus comme une solution idéale, car ils permettent de réunir tous les acteurs d'un secteur de la ville (habitants, associations, élus politiques, représentants de l'administration) autour de projets concrets, favorables à la vie de quartier. Désormais, Vernier compte six Contrats de Quartier et a facilité, par ce biais-là, la réalisation de plus de 550 projets. Convaincues par ce dispositif, d'autres communes genevoises l'ont d'ailleurs adopté sur leur territoire. Le principal défi, pour les prochaines années, sera d'intéresser les jeunes adultes à cet outil : ils représentent une part importante de la population verniolane, mais sont encore trop peu à s'engager dans ces Contrats de Quartier. ■

Si vous avez un projet à proposer ou une idée à partager pour le quartier des Avanchets, remplissez la fiche projet sur le site [www.vernier.ch/cq/avanchets](http://www.vernier.ch/cq/avanchets) et transmettez-la à l'adresse : [avanchets@cqvernier.ch](mailto:avanchets@cqvernier.ch).

**« NOUS AVONS IMAGINÉ CES JARDINS COMME LA PLACE DU VILLAGE, LÀ OÙ LES GENS SE RETROUVENT POUR DISCUTER. NOUS NOUS TROUVONS À LA CROISÉE DES CHEMINS, À L'ENTRÉE DU CENTRE COMMERCIAL : LES HABITANTS PASSENT À UN MOMENT OU À UN AUTRE PAR LÀ... »**

# FAMILLE INDERKUM : SOUVENIRS, SOUVENIRS !

AVEC SON MARI, JOSEPH, GÉRANT TECHNIQUE CHEZ COGERIM PENDANT 47 ANS, CATHY A ÉTÉ LA PREMIÈRE LOCATAIRE DES AVANCHETS.

**Elle se souviendra longtemps de son arrivée à Avanchet-Parc en 1972. La cité était encore en chantier. Avec son mari, Joseph, Cathy Inderkum était la toute première locataire du quartier. Dans l'appartement, le parquet n'était pas encore posé. Les ascenseurs n'étaient pas en service. Pire : il n'y avait pas d'escalier pour atteindre l'entrée de leur appartement, à la rue Oscar-Bider 10. « Les architectes les avaient oubliés », rigole-t-elle aujourd'hui. Mais, pour cette Bernoise, plus habituée à vivre à la campagne, ce déménagement a été un choc. « Quand j'ai découvert l'immeuble, je me suis dit que j'allais tomber malade. Cela ressemblait à des cages à lapin... »**

Cinquante-deux ans plus tard, Cathy vit toujours aux Avanchets. Elle a juste pris de la hauteur : son cinq-pièces se situe au neuvième étage, offrant une vue dégagée sur les jardins familiaux voisins, le quartier de l'Etang et le Jura. Elle a donc vécu, de l'intérieur, le développement d'Avanchet-Parc. Son évolution aussi. Arrivé de son canton d'Uri natal comme douanier dans les années 60, Joseph Inderkum - décédé en 2023 - a en effet travaillé pendant 47 ans pour la régie COGERIM comme gérant technique. Sa mission ? Assurer le bon fonctionnement des infrastructures de la cité (façades, toitures, sorties de secours, appartements, etc.). Il connaissait le quartier dans ses moindres recoins. Il était surtout l'un des interlocuteurs clés pour tous les habitants et propriétaires. Surprises garanties !

## Un terrain de jeux géant

« Un jour, un locataire l'appelle pour lui dire qu'il n'avait plus de bois pour cuisiner », se souvient Cathy. « En fait, il s'était servi des lamelles du parquet pour faire le feu dans son salon et il avait effectivement tout brûlé... » Que dire aussi de cette famille qui avait cuitt leur viande directement sur les plaques de leur cuisirière ? « Il a fallu changer l'appareil de toute urgence ! » Mais, selon sa femme, Joseph Inderkum avait beaucoup d'humour et ne se privait pas de faire des blagues pour régler les petits soucis du quotidien. Comme cette fois où il surprit un enfant, laissé sans surveillance, jouer avec du sable dans l'allée - un récidiviste, visiblement. « Il l'a alors encouragé à prendre du sable dans son seau et d'aller jouer avec sa maman, restée toute seule à la maison. L'enfant a suivi son conseil à la lettre : il est monté chez lui et il a versé son seau au milieu du salon. On n'a plus jamais retrouvé de sable à l'entrée de l'allée... »

En 1974, la famille Inderkum s'agrandit, avec la naissance de Marc. Avanchet-Parc deviendra alors un terrain de jeux géant - et protégé - pour le garçon et ses amis. Les enfants n'ont pas besoin de traverser la route pour se rendre à l'école ou sur le terrain de foot. Ils passent par les sous-sols pour se rendre d'une allée à l'autre. « Il nous arrivait même de monter sur les toits. C'était une autre époque ! Les gens se reposaient plus sur la responsabilité individuelle. » Il se souvient surtout de ces parties de cache-cache qui couvraient l'ensemble du quartier. « Cela nous prenait la journée, et comme il n'y avait pas de téléphone portable, on se donnait rendez-vous à une heure et un endroit précis, si on ne trouvait pas une personne. »

## Les petits jobs de l'été

De cette période, il reste un goût d'insouciance et de légèreté. On ne fermait pas les portes à clé, on tapait sur les tuyaux des radiateurs pour communiquer entre les étages, on passait d'un appartement à l'autre pour réunir les copains après l'école, on utilisait la chaîne des pompiers comme fillet pour des parties de tennis endiablées... L'été venu, les ados gagnaient leur premier argent de poche, en tondant les pelouses et en arrosant les massifs de fleurs. « Cela nous incitait à respecter la cité, les jardiniers et leur travail », admet Marc. À sa manière, Cathy

a également participé à l'aménagement extérieur, en plantant au pied de son immeuble un ou deux arbustes que cette horticultrice de formation ne pouvait pas conserver sur son balcon. Son laurier continue d'ailleurs de s'épanouir à côté du bananier.

Que reste-t-il de tout ça aujourd'hui ? En un demi-siècle, des habitants sont partis, d'autres les ont remplacés. C'est le cours naturel des choses. Si elle n'a pas perdu son accent bernois, Cathy Inderkum, elle, n'a jamais eu envie de partir. « Nous avons une maison en Ardèche, cela nous a souvent permis de nous ressourcer, loin de la ville », précise-t-elle. Mais elle continue de cultiver ses amitiés avec un noyau d'anciens qui, comme elle, sont restés fidèles au quartier. « Nous pouvons encore compter les uns sur les autres. » Elle les retrouve, régulièrement, le jeudi à la Maison des quartiers, lors des repas offerts par une équipe de bénévoles. Seul hic : depuis la disparition de son mari, c'est elle qui reçoit les remontrances des habitants, quand il y a un problème à régler ! « Je dois me protéger un peu. Beaucoup de monde me connaît. On vient donc me parler en pensant que l'information ira plus loin, alors que je suis là pour passer un bon moment. » Difficile pourtant d'aller contre-nature ! Cathy Inderkum a le contact facile : elle ne pourrait pas se passer de cet esprit de « village » cher à Avanchet-Parc. ■

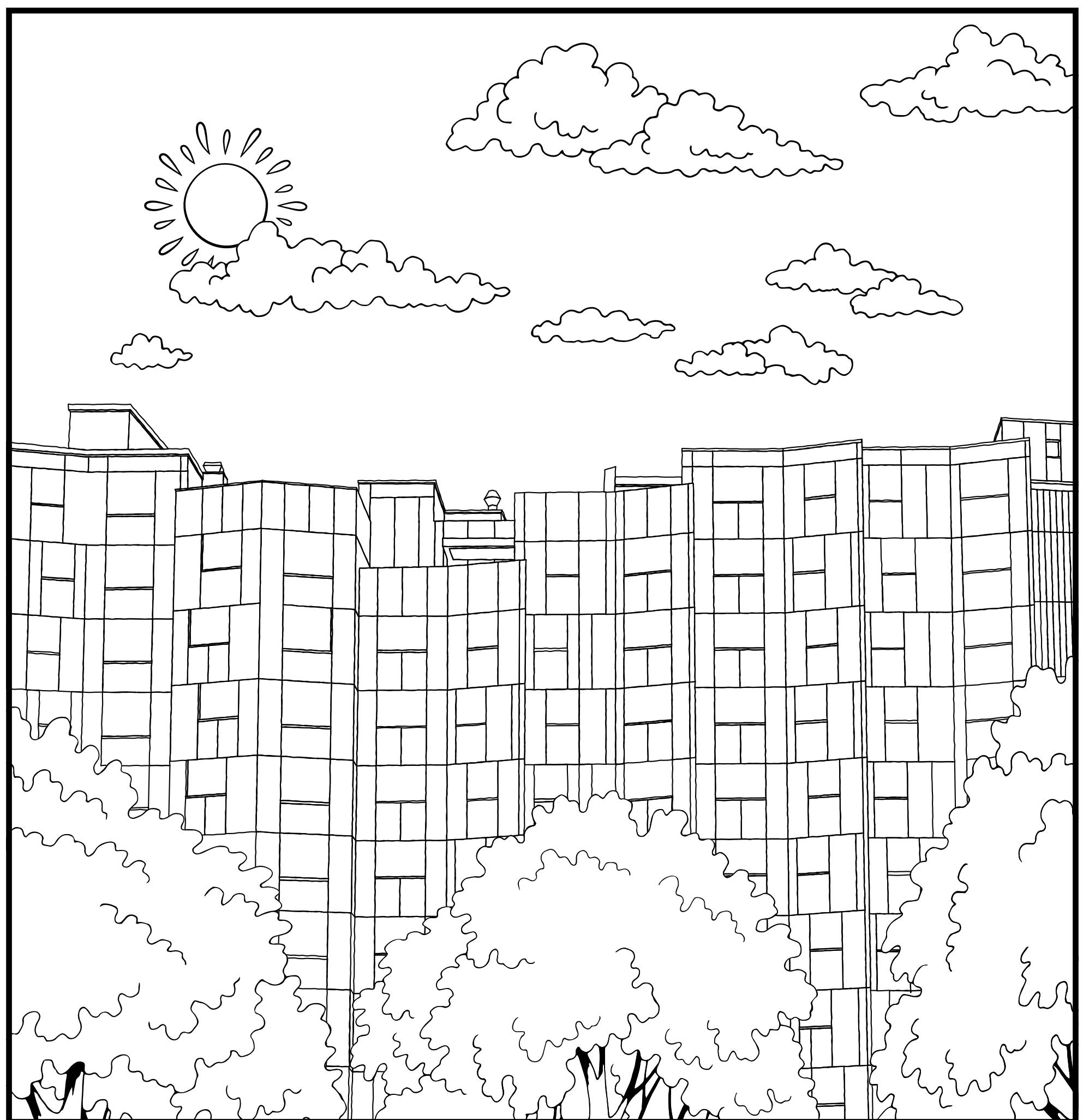
## UN RETOUR ? POURQUOI PAS ?

S'il a grandi aux Avanchets, Marc Inderkum vit désormais dans un immeuble locatif à Cologny. Mais il ne serait pas contre l'idée de revenir aux sources - comme d'autres avant lui : coordinateur de projet pour le programme d'insonorisation des habitations, mené par l'aéroport de Cointrin auprès des riverains, il se rapprocherait de son environnement professionnel. « Aujourd'hui, je passe plus de 40 minutes de transports publics pour me rendre au travail... » Ce retour serait d'autant plus profitable que sa mère s'occupe de son fils, Mark James, tous les mercredis. « Il adore venir ici, il revit un peu ce que j'ai vécu moi-même dans mon enfance », sourit le papa. « On me dit que mon petit-fils est le portrait craché de Marc », ajoute Cathy. Une manière de perpétuer l'histoire ! Alors, quand est prévu le déménagement ? ■

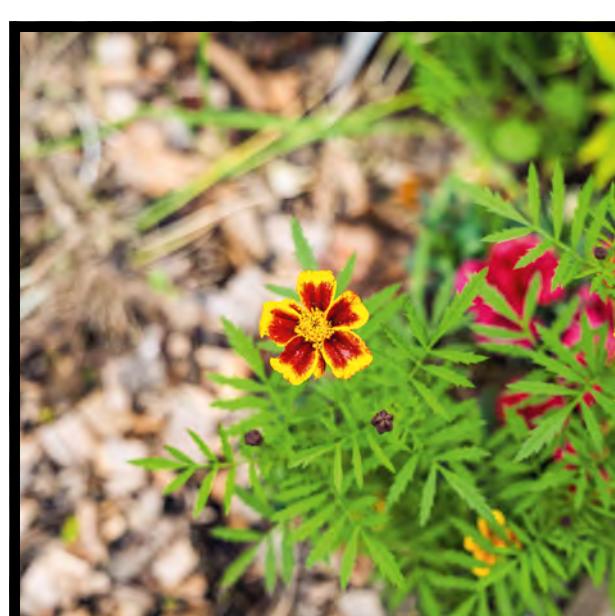
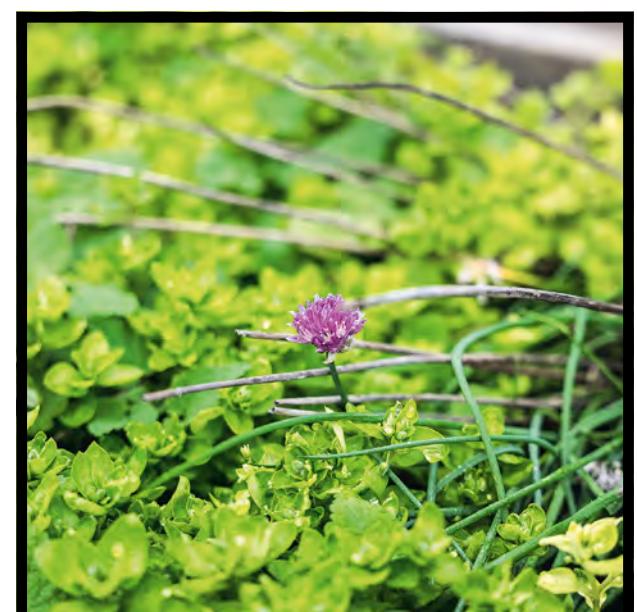
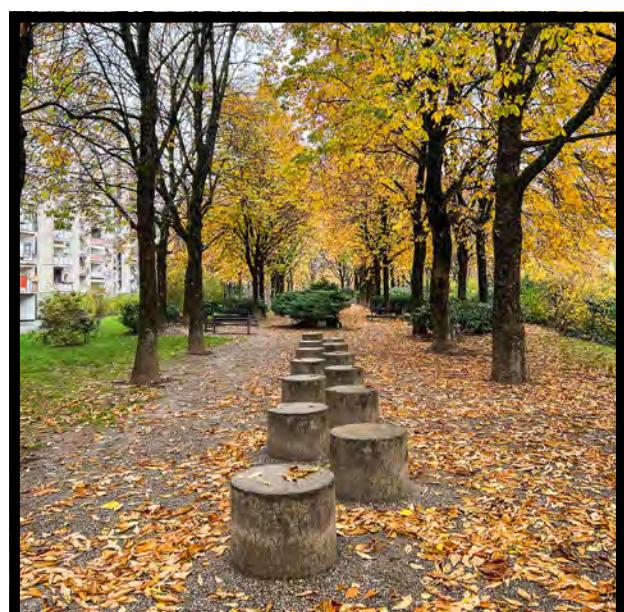
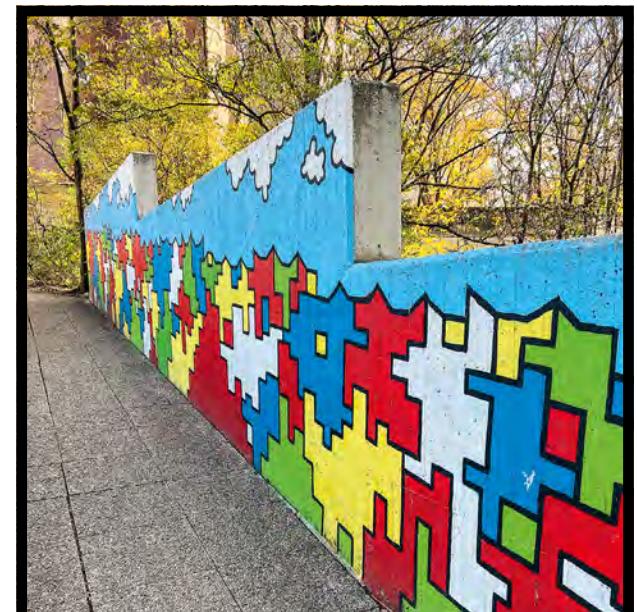


# CRÉEZ VOTRE FRESQUE MURALE !

QUE DIRIEZ-VOUS D'UN ATELIER COLORIAGE  
À FAIRE EN FAMILLE ? À VOUS DE CHOISIR  
LES COULEURS DE VOTRE FAÇADE !



# RESTEZ CONNECTÉS !



**SUIVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX  
ET FAITES PARTIE  
DE NOTRE COMMUNAUTÉ !**

